



# La cartographie conceptuelle d'impacts

## Définition :

La cartographie conceptuelle d'impacts est une technique de recensement et de pondération des différents impacts potentiels d'un programme. À partir du point de vue des différentes parties prenantes, l'analyse permet de dégager des regroupements pertinents d'impacts et de les projeter sur une carte.

## Qu'est-ce que la cartographie conceptuelle d'impacts ?

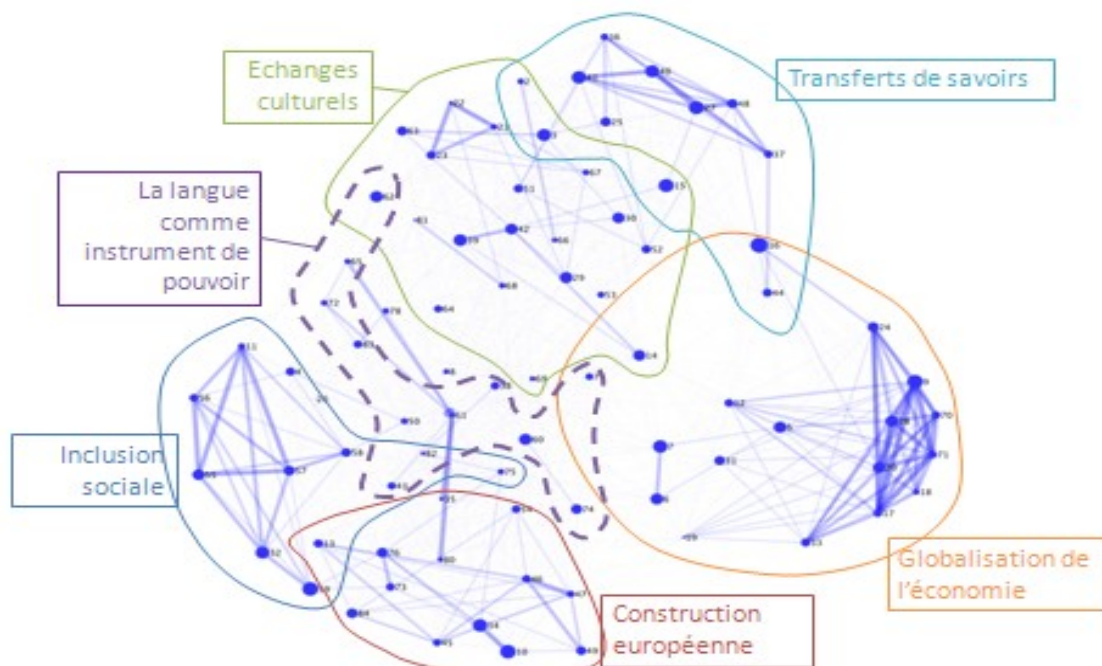
La méthode de cartographie conceptuelle (ou *concept mapping*) a d'abord été utilisée comme outil stratégique par des entreprises avant d'être appliquée à la définition d'objectifs de politiques publiques.

Elle consiste à collecter et pondérer l'importance relative des différents impacts par les principales parties prenantes d'un programme. Une fois collectées, ces différentes représentations sont regroupées à l'aide d'une analyse statistique.

La représentation graphique obtenue fait l'objet d'une discussion où les différents groupes d'impacts sont nommés. Cette dénomination permet de définir un critère de jugement de l'efficacité du programme évalué.

Cette technique est particulièrement adaptée en phase de conception d'une politique publique ou au stade d'élaboration du référentiel d'évaluation. Elle est également particulièrement utile lorsque le champ de l'évaluation est complexe ou lorsque les différents acteurs d'un programme ont des points de vue divergents.

## Exemple d'une cartographie conceptuelle



## Les étapes de mise en œuvre

<b>Étape 1.</b>	<b>Constitution du ou des groupes des parties prenantes du programme</b>
<b>Étape 2.</b>	<b>Recensement des impacts escomptés du programme sous forme de descripteurs</b> , par les membres du groupe qui recensent l'ensemble des impacts potentiels (favorables ou défavorables). Les descripteurs prennent la forme d'énoncés qualitatifs courts du type « <i>les acteurs du dispositif se sont professionnalisés</i> ». Ce recensement peut se faire dans le <a href="#">cadre d'entretiens</a> ou durant une <a href="#">réunion collective</a> .
<b>Étape 3.</b>	<b>Pondération des descripteurs et constitution des piles</b> : l'ensemble des membres du groupe s'exprime sur : <ul style="list-style-type: none"><li>▪ L'importance des différents descripteurs (pondération)</li><li>▪ Leur proximité conceptuelle (regroupement par famille/types d'impacts)</li></ul> Cette étape peut être animée par l'équipe d'évaluation lors d'une réunion si les participants sont peu nombreux, ou via un questionnaire en ligne.
<b>Étape 4.</b>	<b>Calcul de la carte conceptuelle des impacts</b> , à partir des données produites par chacun des membres du groupe (pondération et regroupement). L'analyse aboutit à une représentation des groupes de descripteurs qui ont été le plus souvent associés ainsi que de l'importance moyenne qui leur a été attribuée (pondération).
<b>Étape 5.</b>	<b>Définition des critères d'efficacité</b> . La carte est ensuite examinée et discutée par les membres du groupe. Lorsque les différents groupes de descripteurs sont validés, il est demandé aux membres de leur attribuer collectivement un nom qui synthétise l'ensemble des descripteurs d'impacts composant la famille. Cette dénomination correspond à un critère d'évaluation.

**Pour aller plus loin** : W. Trochim, An Introduction to Concept Mapping for Planning and Evaluation, 1989

## Exemples d'expériences d'Euréval

### Cotation de projets urbains

**La Caisse de Dépôt et des Consignations** a fait appel à Euréval pour développer un système de cotation des projets urbains pour lesquels les villes sollicitent un financement.

Ce système de cotation est un outil d'aide à la décision des Comités d'engagement d'une part et, d'autre part, d'aide au suivi dans le temps des projets par les Directions régionales.

**Point fort de la mission** : Notre prestation a permis de construire collectivement une grille de 6 critères précisant les attributs des « bons projets urbains » et les descripteurs élémentaires correspondant.

L'utilisation du **concept mapping** a permis de définir l'ensemble de ces éléments avec un groupe d'une vingtaine de responsables de la CDC du siège et en région.

### La contribution de la traduction à la société multilingue

La traduction est une activité invisible et pourtant essentielle à bon nombre de nos activités quotidiennes. Pour valoriser ce rôle, **la DG Traduction de la Commission européenne** a souhaité contribuer à la réflexion en établissant un panorama des effets de la traduction sur la société.

Face à l'ampleur du champ de l'étude, **les prestations** ont d'abord consisté à établir une liste des principaux effets de la traduction sur la société multilingue.

**Point fort de la mission** : Le recours à la cartographie conceptuelle a permis de pondérer et hiérarchiser les effets identifiés, et d'en tirer, à partir des réflexions d'un panel d'experts, les champs où ces effets se révèlent essentiels.